



SOPRAGGLO
LONGROY

9 Route de Blangy
76260 LONGROY
Tél : 03 22 60 21 17 Fax : 03 22 60 21 15

Bon No : 002040471	1ere Gachée : 07:11 (1) Quantité : 0.60 m3	Date : 04/02/2026 BPE2501225842	Zone : SOUS CENTRALE															
Client : FARCY FARCY JEAN PAUL		Réf. commande(2) :	Véhicule : SC LONGROY SOUS CENTRALE LON															
80140 Cerisy-Buleux		Chantier : SC SC OISEMONT	Chauffeur : SC SOUS CENTRAL															
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin	DEPART chantier	RETOUR centrale														
14:56		ATTENTE 00:00		Quantite Origine : 0.30 m3 Quantite Restante : 0.00 m3 Livree Reelle : 0.60 m3														
<table border="1"> <tr> <td>Code Formule</td> <td>Désignation(6)(8)</td> <td>Certification</td> <td>Classe d'exposition(3)</td> <td>Classe chlorure</td> <td>Consistance(7)</td> <td>Dmax</td> </tr> <tr> <td>S906</td> <td>BCP NF EN 206 A2/CN</td> <td></td> <td>AUCUNE</td> <td>0.40 %</td> <td>S1 (10 à 40 mm)</td> <td>12.5</td> </tr> </table>					Code Formule	Désignation(6)(8)	Certification	Classe d'exposition(3)	Classe chlorure	Consistance(7)	Dmax	S906	BCP NF EN 206 A2/CN		AUCUNE	0.40 %	S1 (10 à 40 mm)	12.5
Code Formule	Désignation(6)(8)	Certification	Classe d'exposition(3)	Classe chlorure	Consistance(7)	Dmax												
S906	BCP NF EN 206 A2/CN		AUCUNE	0.40 %	S1 (10 à 40 mm)	12.5												
Ciment(type et classe) CEM II/C-M (S-L) 42,5 NCP1 NF			Additions(type) 0	Dosage(C+Ka)(5) 250	Résistance caractéristique(4) AUCUNE													
Appellation commerciale : BCP 250 kg D12 S1 II42			Carac. complémentaire :		TEMPERATURE : -1°C													
Propriétés spécifiées :																		
SERVICES		ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE														
				Nom: Signature du client:														
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:		Signature:																

CONSEILS DE SECURITE:
Xi:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures



- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cubes.
(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non